

## Présentation de la Société Carrières Plo, à Saint-Salvy de la Balme (Tarn)

Vendredi 10 novembre 2017

Au sud du département du Tarn, se situe le massif du Sidobre, à l'est de l'agglomération castraise. Cette région présente des affleurements granitiques exploités par l'homme depuis des temps très reculés. Ce massif très homogène offre un granit très sain, peu fissuré et peu altéré, qui présente une forte résistance en compression et des caractéristiques physiques exceptionnelles. Ce matériau est essentiellement utilisé pour réaliser des ouvrages funéraires ou décoratifs, ou encore des éléments de voirie. Les zones de gisement plus fissurées sont occasionnellement utilisées pour réaliser des enrochements ou des graves routières.



*L'exploitation en carrière s'effectue notamment au grand disque et au fil diamantés.*

On recense une dizaine d'exploitations en activité sur ce secteur. La production annuelle totale des carrières du Sidobre dépasse les 40 000 m<sup>3</sup>.

Ces exploitations se font de manière traditionnelle à l'explosif et les productions unitaires sont faibles.

La société Carrières Plo exploite un gisement d'une puissance et d'une qualité exceptionnelle avec de nouvelles techniques de découpe : grand disque diamanté et fil diamanté. Cette situation a permis d'industrialiser la production au point de représenter aujourd'hui la moitié des tonnages du Sidobre. Et, en conséquence, de développer et de fidéliser une clientèle à l'échelle mondiale : plus de la moitié du chiffre d'affaires est réalisé à l'export.

Les blocs de granit et de marbre sont vendus à l'état brut au départ des sites de carrière ou taillés sur le site de Saint-Salvy avant d'être expédiés dans le monde entier.

La société Plo exploite aussi la carrière de Sarrancolin dans les Hautes-Pyrénées. De cette carrière sont sortis, il y a quelques siècles, les blocs de marbre à partir desquels ont été taillés les ornements de la Galerie des glaces à Versailles.



*Découpe des blocs en tranches.*

### programme

- 9 h 00 **Accueil des participants sur le site de la carrière à Saint-Salvy de la Balme**
- 9 h 30 **Visite de la carrière et de l'usine de traitement**
- 12 h 30 **Déjeuner**
- 15 h 00 **Visite du centre de recyclage Granival**
- 17 h 00 **Fin de la journée**

### important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain et un casque.

# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

## important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

Journée technique district Sud-Ouest

Vendredi 10 novembre 2017

Présentation de la Société Carrières Plo,  
à Saint-Salvy de la Balme (Tarn)

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association

industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation :  52 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

65 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT17-15) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

### Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)